

Effectifs autorisés en temps de guerre

En cas d'éruption d'un conflit majeur, les Forces canadiennes auraient besoin d'environ 108 000 troupes pour respecter leurs engagements dès les premiers jours des hostilités. Ce nombre nous a été fourni par le ministère de la Défense nationale et il a été mentionné par d'autres témoins.

En théorie, on pourrait plus que satisfaire à cette exigence en combinant la Force régulière et les Forces de la Réserve. Ces dernières comptent environ 16 000 miliciens, 2 900 membres de la Réserve navale, 1 000 membres de la Réserve aérienne, 1 500 membres de la Réserve des communications, 1 000 Rangers et 14 000 membres de la Réserve supplémentaire.

Toutefois, il existe de sérieux doutes quant à l'efficacité actuelle de la Réserve pour les raisons suivantes: années de négligence, pénurie d'équipement, insuffisance de l'entraînement, incertitudes à propos des rôles et absence d'un plan de mobilisation. Si on lui donnait suffisamment de ressources et d'attention, elle pourrait jouer un rôle majeur dans l'effort national en matière de défense; mais dans les conditions actuelles, on ne croit pas qu'elle pourrait fournir plus de quelques milliers de troupes entraînées lors d'une crise. Certains témoins ont avancé que la milice ne pourrait fournir à bref délai que de 1 000 à 2 000 fantassins entraînés, et d'autres ont fait remarquer que la Réserve supplémentaire est actuellement à peine plus qu'une liste de noms. L'impression communiquée au sous-comité — et probablement aux alliés et aux adversaires du Canada — est que notre pays se retrouverait probablement avec une pénurie d'environ 20 000 militaires entraînés et efficaces si une guerre générale éclatait.

Il semble que le ministre et le ministère de la Défense nationale eux-mêmes reconnaissent l'urgence de reviser la Réserve de fond en comble et de lui redonner de la vitalité. Le ministre a affirmé son intention de revaloriser les forces de réserve et le ministère effectue une étude intensive de mobilisation et considère d'autres améliorations, par exemple au niveau de la Réserve supplémentaire. Le Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires extérieures et la défense nationale fait également enquête sur l'état de la Réserve. Le sous-comité se réjouit de toutes ces mesures; toutefois, il note également que ce n'est pas la première fois qu'on exprime de bonnes intentions à propos des forces de réserve. Ce qu'il faut maintenant, c'est agir et investir du temps et des ressources.

Il faut également considérer dans quelle proportion la Force régulière devrait contribuer aux effectifs autorisés en temps de guerre. Le gouvernement croit évidemment qu'il devrait y avoir au moins 83 400 membres de la Force régulière, puisque c'est le niveau que l'on tente d'atteindre. En